



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 30
Conseillers excusés et représentés : 4
Conseiller excusé et non représenté : 1

L'an 2026, le lundi 22 juin 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué mardi 16 juin 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30)

Mesdames BONVALET-YOUNES Sarah, BULTEL-HERMENT Monique, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, LUCAS Sophie, MIQUEL Elodie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.

Messieurs BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSERD Christian.

Conseillers excusés et représentés (4) :

AUSTRUY Fabien	a donné pouvoir à	Camille VEZY
CORTESE Franck	a donné pouvoir à	MISTRETTA Carole
GUY Carine	a donné pouvoir à	BESSIERE Pierre
RENIER Laura	a donné pouvoir à	BULTEL-HERMENT Monique

Conseiller excusé et non représenté (1)

AUGUY-PERIE Nathalie

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-089 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE RODEZ

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-14 ;

Considérant ce qui suit :

Le budget supplémentaire permet à l'assemblée délibérante de disposer d'une vision actualisée de la situation financière de la collectivité.

À ce titre, il intègre :

- La reprise des résultats des exercices budgétaires antérieurs, afin de les incorporer au budget de l'année en cours ; il intervient ainsi après le vote du Compte Financier Unique (CFU),
- La prise en compte de notifications annuelles comme celle de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF),
- Les ajustements rendus nécessaires par rapport au budget primitif voté en décembre 2025 en lien avec les besoins des services de la collectivité.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal de la Ville de Rodez est appelé à se prononcer sur l'approbation du budget supplémentaire 2026, qui vient compléter et ajuster les crédits inscrits au budget primitif 2026.

Le budget supplémentaire ainsi présenté constitue la première traduction budgétaire concrète des ambitions et des engagements portés par la nouvelle équipe municipale au service des Ruthénois.

I LE FONCTIONNEMENT

En ce qui concerne les **crédits de dépenses de fonctionnement** :

Les nouvelles orientations politiques ont induit le rajout de :

- 868 000 € de frais induits par le glissement de terrain à Aubrac vallon. Une dépense d'urgence de 100 900 € a déjà été engagée. Cela fait **un total de 968 900 €** répartis comme suit :
 - o 500 000 € en dotation aux provisions pour confortement du parking,
 - o 200 000 € en dotation et provisions pour litiges avec les propriétaires de parcelles situées rue du 8 mai 1945,
 - o 229 900 € de frais de géomètre et géotechnicien pour la surveillance des mouvements,
 - o 39 000 € de frais pour le relogement des familles ayant fait l'objet d'une interdiction d'habitation.

Les évènements survenus dans le secteur Aubrac Vallon, représentent 23 % des dépenses réelles de fonctionnement de ce budget supplémentaire (sans comptabiliser les frais déjà payés).

Les autres dépenses supplémentaires sont les suivantes :

- 172 800 € supplémentaire pour renforcer la magie de Noël,
- 141 000 € de subventions sportives et culturelles supplémentaires avec notamment la création du **PASS' Sport Mairie de Rodez**, permettant sous conditions financières de faire bénéficier nos jeunes ruthénois (6-13 ans) d'une participation à une licence sportive d'un club de Rodez,
- 130 000 € de subvention complémentaire pour le CCAS,
- 80 000 € pour la gratuité du stationnement. En effet, afin de favoriser le pouvoir d'achat et augmenter l'attractivité commerciale de la ville, il est proposé de mettre une expérimentation en place à partir du 1^{er} juillet 2026 :
 - 1 h de stationnement gratuit en surface,
 - 1 h de stationnement gratuit le samedi après-midi dans les parkings souterrains.

Cette mesure est prise pour une période de **4 mois**, soit jusqu'au **31 octobre 2026**. À l'issue de cette période, une évaluation sera réalisée afin d'en mesurer les effets et de déterminer les suites à donner au dispositif. En conséquence, les crédits inscrits au budget sont susceptibles d'être ajustés au regard des conclusions de cette expérimentation.

- 79 280 € pour Rodez plage afin que cet évènement puisse avoir lieu à Layoule,
- 45 000 € de scalpage du stade,
- 27 965 € de frais des indemnités et de formation des élus (l'inscription de frais de formation sont réglementaires et doivent être à minima à 2% des indemnités brutes),
- 23 570 € de remboursement de frais de transport pour la région pour les années de 2022 à 2025,
- 17 000 € pour les 500 ans de la cathédrale auquel se rajoute 5 000€ déjà engagés,
- 15 000 € pour un audit complet des bâtiments de la ville,
- 15 000 € sont inscrits pour permettre la réalisation d'un diagnostic de la qualité de vie au travail,
- L'augmentation en partie du chapitre 012 (charges de personnel & frais assimilés) pour la mise en place de la brigade propreté le dimanche matin, le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission culture, de 2 policiers municipaux et d'un directeur de cabinet pour un meilleur fonctionnement des services.

Les autres dépenses inscrites au budget relèvent des besoins courants de fonctionnement des services municipaux. Elles comprennent notamment :

- 437 591 € de subvention d'équilibre pour la cuisine centrale
- 292 646 € d'autres achats et charges externes (dont 150 000 € mis en stock pour pouvoir faire face à nos obligations en cas de dépenses urgentes),
- 227 315 € d'achats de petites fournitures, d'énergie,
- 219 998 € de provision pour créances impayées sur la SARL Nolié, ancien locataire du carrefour contact,
- 56 500 € de provisions pour risques RH,
- 39 822 € d'impôts & taxes dont 24 000 € de taxes foncières pour la banque de France,
- 15 100 € de charges exceptionnelles.

Les **recettes réelles inscrites** sont des ajustements et des ré-imputations de comptes (188 358 €).

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent grâce à l'affectation du résultat et font apparaître un besoin de financement de notre Budget supplémentaire de 6 218 200,38 €.

II INVESTISSEMENT

NOUVELLES ORIENTATIONS D'INVESTISSEMENTS

Ce BS 2026 porte des crédits supplémentaires essentiellement sur les chapitres 20 (Immobilisations incorporelles) et 21 (immobilisations corporelles) notamment pour les 3 axes principaux suivants :

La mise en place d'un **plan d'action concret par quartier** est instaurée afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque quartier de la ville. En effet, chaque secteur occupe une place essentielle dans le développement de Rodez et bénéficiera d'actions ciblées, adaptées à ses réalités et à ses attentes.

L'objectif est de garantir à tous les Ruthénois une amélioration tangible et durable de leur cadre de vie, à travers des mesures concrètes en matière de proximité, de mobilité, de sécurité, d'environnement et de qualité des espaces publics.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026
Délibération N°2026-089

Les crédits alloués par quartier sont les suivants :

Bourran 50 000 €

- Frais d'étude pour le réaménagement du mail de Bourran. L'objectif est de sécuriser et modifier cet espace pour le transformer en véritable lieu de vie,
- Frais d'étude « La place du village » afin de permettre l'accueil d'un nouveau marché avenue de l'hôpital.

Layoule 50 000 €

- Frais d'étude pour la création d'un théâtre de verdure,
- Frais d'étude pour la réhabilitation du camping en centre de loisirs.

Aquavallon 25 000 €

- Frais d'étude pour permettre la création d'un parking végétal.

Gourgan 50 000 €

- Frais d'étude pour la requalification du quartier,
- Frais d'étude pour la création d'un gymnase.

Vabre 260 000 €

- Rénovation complète de l'ensemble des jeux et du parcours de santé.

Centre-ville 135 000 €

- Nouvelle mise en valeur de notre hôtel de ville,
- Mobiliers urbains (bancs, appuis vélo...),

Une volonté de repenser les mobilités sur la ville de Rodez :

- Etude « ruban vert » pour permettre la mobilité douce,
- Etude « circulation et végétalisation » de notre tour de ville.

Le deuxième axe concerne **l'amélioration du cadre de vie et de la santé**. Le bien-être et le confort des citoyens constituent une priorité, à travers des actions concrètes visant à améliorer l'environnement quotidien, renforcer la qualité des services et favoriser une ville agréable où il fait bon vivre. Cet engagement s'accompagne également d'une volonté forte de préserver et de valoriser notre patrimoine, véritable richesse collective et élément essentiel de l'identité de Rodez.

- 950 000 € pour la préemption de terrain à saint Eloi, afin de requalifier l'entrée de ville et répondre aux enjeux de stationnement,
- 250 000 € de subvention pour Oc'live afin d'accompagner la rénovation du Club,
- 126 000 € pour l'acquisition de nouvelles toilettes publiques,
- 50 000 € pour l'installation d'un brise vent au stade Paul Lignon,
- 50 000 € pour l'Eglise du Sacré Cœur,
- 40 000 € pour l'acquisition de 2 pigeonniers contraceptifs supplémentaires,
- 44 228 € pour l'acquisition de classes mobiles dans nos écoles et de mobiliers,
- 24 000 € pour l'armement des policiers municipaux,
- 20 000 € pour l'acquisition de mobiliers urbains, notamment de transats en accès libre pour le jardin public du centre-ville, des ranges vélos et des bancs publics,
- 17 700 € de décors pour Noël,
- 11 000 € de barrière de sécurité pour les événements.

Le troisième axe concerne la **qualité de vie au travail**, en leur donnant les moyens d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Cela passe par l'amélioration de leurs conditions de travail, la modernisation des équipements et la mise à disposition d'un matériel de qualité, afin de renforcer l'efficacité et l'attractivité des services publics ainsi que la qualité du service rendu aux habitants.

- 47 000 € de presse numérique,
- 35 000 € pour un nouveau véhicule pour le service des sports,
- 33 985 € est inscrit afin d'acquérir du matériel nécessaire à l'entretien de notre ville : 1 glouton, du matériel technique divers tel que débroussailleuses, tronçonneuses...
- 26 257 € pour équiper les vestiaires du Centre Technique Municipal,
- 18 000 € de logiciel de facturation,
- 15 000 € pour la création d'un nouveau logo de la ville et la signalisation,
- 12 000 € pour l'acquisition d'un écran en salle de réunion,
- 5 000 € pour l'acquisition d'un meuble à plan, pour conservation des affiches du XIX & XXème siècle.

PROJETS POURSUIVIS

Les projets poursuivis nécessitant des crédits supplémentaires sont les suivants :

- 537 000 € pour terminer le Stade Paul Lignon,
- 500 115 € de subvention à Rodez agglomération pour le financement de la maison de santé du centre-ville,
- 324 978 € pour la dissimulation des réseaux,
- 279 315 € pour l'installation d'une entrée PMR des Halles de Rodez,
- 200 000 € pour la continuité du déploiement de la vidéo protection,
- 141 400 € de frais supplémentaires pour finaliser le réaménagement de la médiathèque et faire face à des problèmes d'étanchéité des fenêtres situées à l'arrière des bâtiments,
- 100 000 € pour l'entretien de nos rues notamment le pavage dallage,
- 80 000 € pour le Centre Technique Municipal (Hors vestiaires),
- 65 000 € pour les clôtures et le mur de Camonil,
- 60 000 € pour le relamping,
- 38 000 € pour des travaux divers,
- 25 000 € de travaux au gymnase Mazel pour pallier les difficultés de la toiture et l'étanchéité du bâtiment.

Certains projets font actuellement l'objet d'une réévaluation afin d'en apprécier la pertinence, l'opportunité et leur adéquation avec les orientations de la nouvelle municipalité. Dans l'attente des conclusions de cette réflexion globale, leur mise en œuvre est temporairement suspendue.

Toutefois, la Ville demeure engagée contractuellement auprès de plusieurs prestataires. Il est donc nécessaire de prévoir des crédits complémentaires afin d'honorer les engagements déjà souscrits et de procéder au règlement des prestations réalisées ou en cours de réalisation, à savoir :

- 133 000 € pour avenue l'Avenue Tarayre Faubourg, Sacré -Cœur,
- 100 000 € pour la salle de réception des Haras, notamment pour faire face à la dépense concernant les luminaires,
- 80 000 € pour le maraîchage.

Il est décidé de réduire certains investissements, notamment :

- 1 800 000 € sur l'Amphithéâtre,
- 700 000 € sur le gymnase Fabre,
- 50 000 € sur les espaces verts des Haras.

Les projets poursuivis ainsi que ceux mis en attente sont retracés majoritairement au chapitre 23 (cf. tableau récapitulatif en fin de note), dont le solde cumulé apparaît négatif (-102 685 €) dans la mesure où les opérations de travaux en cours ont été volontairement limitées au strict nécessaire.

Cette situation s'explique notamment par le contexte de renouvellement municipal, avec l'installation de la nouvelle équipe élue.

En conséquence, la répartition des crédits d'investissement privilégie, à ce stade, les études préalables et les missions de programmation inscrites au chapitre 20, tandis que les opérations de travaux relevant du chapitre 23 demeurent plus limitées.

Le Budget primitif 2027 constituera une nouvelle étape dans la construction de l'avenir de Rodez. Il permettra d'ouvrir la voie à de nouvelles opérations structurantes, en réalisant un plan pluriannuel d'investissement.

Les investissements du BS 2026 sont financés notamment par l'affectation du résultat, qui constitue une recette d'investissement contribuant à l'équilibre de la section d'investissement et couvrant les restes à réaliser.

Les autres recettes réelles d'investissement sont de 229 000 € à savoir :

- 339 000 € de cession de l'îlot Balard,
- - 100 000 € sur le FCTVA dont le montant total 2026 est de 3 338 326 €.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026
Délibération N°2026-089

LE BS 2026 DU BUDGET PRINCIPAL – VILLE DE RODEZ

DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 507 021,00	002 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 218 200,38
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	402 500,00	70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERS	-451 284,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	71 185,00	731 FISCALITE LOCALES	33 600,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 635 128,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 019 124,38	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	55 878,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 100,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	435 884,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	756 500,00	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	114 280,00
Total Dépenses - Section de fonctionnement	6 406 558,38	Total Recettes - Section de fonctionnement	6 406 558,38
Chapitre	Inscription	Chapitre	Inscription
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	250 196,70
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	328 000,00	1068 AUTRES RESERVES	5 204 872,41
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	827 893,00	021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 635 128,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 818 320,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	-102 685,00	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-100 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 600,00	024 PRODUITS DES CESSIONS	339 000,00
RESTES A REALISER	5 455 069,11		
Total Dépenses - Section d'investissement	8 529 197,11	Total Recettes - Section d'investissement	8 529 197,11
Total Dépenses	14 935 755,49	Total Recettes	14 935 755,49

Ce tableau récapitulatif reprend le Budget Supplémentaire 2026 avec pour plus de lisibilité un regroupement par chapitre budgétaire.

Les budgets doivent être votés à l'équilibre strict.

Le budget supplémentaire 2026 de la commune de Rodez s'élève à 14 935 755.49 €.

Le budget primitif 2026 était de 51 875 934 €.

Le Budget de l'exercice 2026 (après BS) de la commune de Rodez s'équilibre à 66 811 689.49€.

Pour info, le budget total de 2025 était de 79 074 120.35€.

La Commission Ville durable a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal par 26 voix pour, 6 voix contre (BULTEL-HERMENT Monique, RENIER Laura, LAURAS Christophe, TEYSSÉDRE Christian, CORTESE Franck, MISTRETTA Carole) et 2 abstentions (Sarah BONVALET-YOUNES, Florian MONTEILLET) :

- approuve le budget supplémentaire 2026 du budget principal ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
 Signé : Ewan FILOE
 Acte dématérialisé

Le Maire
 Signé : Stéphane MAZARS
 Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
 Publiée le 30 juin 2026
 Transmise en Préfecture le 30 juin 2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Supplémentaire 2026 - budget principal

Date de décision: 22/06/2026

Date de réception de l'accusé 30/06/2026

de réception :

Numéro de l'acte : DEL2026089

Identifiant unique de l'acte : 012-211202023-20260622-DEL2026089-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DEL2026089x - BS_2026_commune_2_01202603_seal.xml (99_BU-012-211202023-20260630-DEL2026089-BF-1-1_1.xml)

Annexe : DEL2026089 - BS Commune 2026.pdf (70_DE-012-211202023-20260630-DEL2026089-BF-1-1_2.pdf)
Délibération Budget Supplémentaire 2026 - budget principal